



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 11 MARS 2024 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS
Saison 2022/2023

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X viso		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique		X	
BERTRAND Alain	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
GREGOIRE Guy		X	
JAMES Franck	X visio		
MEBARKI Robert	X		
PENEL Valérie		X	
RAY Jacques		X	
ROUSSEAU Didier		X	
THIVET Sylvie	X visio		
VANLOGLU Kevin		X	
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean		X	
77. BOISSOT Olivier	X visio		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. GUYOT Gerard	X		
92. CAMARANS Laurent		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude (MARTIN Gérard)	X		
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BARRAULT Grégory		X	
INVITES			
BABONNEAU Carine	X		

15 votants

Ouverture du Conseil de Ligue

Patrick BEAUSSART ouvre le Conseil de Ligue en remerciant les membres présents ainsi que ceux qui participent par visioconférence. Il présente également des excuses pour les absents qui ont informé de leur absence.

1. Point financier

Les comptes de la saison 2023/2024 ont été présentés, indiquant une perte prévue à la fin de l'exercice. Les tarifs seront réévalués le mois prochain en collaboration avec le trésorier, et des augmentations sont à prévoir. Des travaux sont en cours pour dématérialiser les facturations de la Ligue.

2. Point administratif

Des disparités ont été constatées dans les différentes éditions de licences. La refacturation de la Ligue débutera à partir de l'édition 105. Actuellement, nous comptons 31 000 licenciés, ce qui représente une baisse de 1 000 licences par rapport au 30 juin dernier. L'objectif fixé par la FFTT est d'atteindre 35 000 licences, malgré une diminution des licences évènementielles. Cependant, avec toutes les animations prévues pour les JO, cet objectif pourrait être atteint en incitant les clubs à licencier les participants.

Aucun problème n'est à signaler concernant le bâtiment. Une opportunité s'est présentée pour acquérir un nouveau photocopieur à un coût inférieur. La mise en place d'un contrat sera néanmoins nécessaire. Le contrat de téléphonie sera également réajusté en fonction de nos besoins.

Les demandes de places pour les JO ont été communiquées à la FFTT pour attribution.

Concernant la mandature 2024-2028, trois départs sont confirmés : Sylvie Thivet, Didier Rousseau et Kevin Vanlioglu.

3. Point institutionnel

La campagne ANS 2024 débute aujourd'hui et se clôturera pour les clubs le 8 avril. Une attention particulière doit être portée à la qualité des comptes rendus financiers et à la complétude des dossiers, notamment en ce qui concerne la mise à jour des informations des associations.

La Ligue souhaite soutenir les clubs franciliens dans le cadre de l'ANS. À cet égard, elle propose de reverser la subvention de la Ligue (22 000 €) aux clubs franciliens, ainsi qu'un fonds de solidarité régional créé par la commission régionale. Cependant, cette initiative nécessite la validation de la FFTT.

Cette proposition est soumise à la validation du Conseil de Ligue et est approuvée à l'unanimité.

La Subvention FDVA2, soutenant les actions en préparation des JO, bénéficiera d'une dotation plus importante que les années précédentes, avec un seuil de subventionnement de 1 000 €. Les clubs ont également reçu la Subvention d'aide aux actions de santé.

Suite au rejet du budget fédéral lors de la dernière AG, une nouvelle AG a été convoquée et se déroulera prochainement. Le bilan de 2023 n'a toujours pas été transmis par la FFTT. Une proposition a été faite pour que les délégués de la Ligue s'abstiennent lors du vote des comptes fédéraux, proposition également adoptée à l'unanimité.

4. Activités de la Branche sportive

Franck James présente le calendrier régional pour la saison 2024/2025. Il constate qu'une compétition sans lien avec l'accession au niveau supérieur connaît un déclin, comme c'est le cas pour la compétition des Interclubs. Il est proposé de stopper cette compétition. La proposition est soumise au vote : 14 voix pour, 1 abstention. Les interclubs ne seront plus organisés pour la saison 2024/2025.

L'organisation des poules de la compétition par équipe est prévue pour le 5 juillet. Le calendrier, amendé par ces deux décisions, est soumis à la validation du Conseil de Ligue et est approuvé à l'unanimité.

Marie-Thérèse Angée remercie Livry-Gargan et Saint-Germain-en-Laye pour l'organisation des étapes du critérium fédéral. Aucun problème n'est à signaler concernant le championnat de Paris.

Il est proposé de retirer les doubles en poussines lors des Interdépartementaux. La CSR et les techniciens réfléchiront à ce sujet.

Robert Mebarki évoque les difficultés rencontrées lors du championnat par équipe, notamment le manque d'arbitres. En revanche, beaucoup de nouveaux arbitres participent aux autres compétitions. La commission Organisation fonctionne bien et reste en phase avec les réunions organisées à la Ligue. Une nouvelle personne, issue du club de Nandy, a rejoint la commission Organisation. Combs-la-Ville a apporté des modifications à son éclairage, mais la configuration n'est pas encore conforme

Une nouvelle compétition, l'Open Jeune, est créée et se déroulera au CREPS sur 16 tables. Cette compétition donnera également droit à une wild card pour le championnat de France, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour organiser des compétitions au CREPS.

Le problème concernant la salle de Thiais a été signalé au conseil de Ligue et à la FFTT.

5. Activités de la Branche Technique

Stéphane Chaouat informe que le Pôle est actuellement en période de candidature pour la promotion de la prochaine saison. Cependant, la saison prochaine, il y aura moins de places disponibles dans les hébergements, car un nouveau Pôle intégrera le CREPS. Il se peut qu'il y ait des stagiaires externes puisque seulement 13 hébergements seront disponibles pour le Pôle Espoirs Tennis de table. Deux athlètes sont en fin de cursus et plusieurs nouvelles entrées sont en cours, ce qui entraînera un rajeunissement de la promotion.

Il est envisagé de renforcer l'encadrement en intégrant le deuxième entraînement à temps plein.

Le championnat de France des régions s'est tenu à la fin du mois de juin avec la participation de quatre équipes, qui ont toutes participé aux finales, remportant deux victoires. La Ligue a également apporté son soutien à la Ligue de Martinique.

Le top régional de détection a été un succès. Les championnats de France pour les jeunes sont en préparation, avec des espoirs de médailles. Une délégation francilienne participera à une compétition interrégionale en Guyane.

6. Activités de la Branche Formation

Patrick Beaussart présente le compte rendu de Véronique Beaussart. La formation PSC1 a pu se dérouler avec suffisamment de candidats. Plusieurs formations ont été mises en place en Martinique (AR et EF) avec 15 stagiaires inscrits. Les formations JA1 ont été menées à bien, et une formation JA3 est en préparation. Quatre stagiaires se sont vus présélectionnés pour passer l'examen AN.

Des formations continues ont eu lieu dans le cadre des compétitions franciliennes. Les formations de formateurs ont permis à deux participants de valider leurs capacités. Au total, 50 arbitres et 14 JA1 ont été évalués lors des différentes compétitions. Les résultats des examens pratiques et théoriques sont comparables à ceux de l'année précédente, tant en nombre de stagiaires qu'en pourcentage de réussite.

De plus, six nouvelles personnes ont été formées en Ping VR, en plus d'une dizaine déjà formées. Les inscriptions pour le DEJEPS sont désormais ouvertes.

Le CQP a été révisé par la FFTT, et la Ligue reste dans l'attente du contenu pédagogique de la FFTT pour pouvoir mettre en place cette formation en Île-de-France.

7. Activités de la Branche Développement

Le dernier job dating de l'année 2023 se tiendra à Domont le 19 mars prochain. Des échanges sont en cours avec France Travail et le Conseil régional pour déterminer les étapes de l'année 2024.

Les animations des JO seront organisées à Paris, avec une forte implication du CD75 et de la Ligue, notamment au parc de la Villette. Une autre animation est prévue à Vaires lors de la semaine olympique, coordonnée par le CD91 et le CD77.

La convention FFTT 2023 a été signée et payée. L'édition 2024 a été reçue par la Ligue et est actuellement en cours d'analyse.

8. Statuts et Règlements / IRD / Jury d'Appel

Des modifications des règlements fédéraux ont été adoptées :

- L'ouverture des tournois nationaux de classe B aux joueurs frontaliers.
- Les mutations pour les poussins et benjamins classés 5 seront possibles jusqu'au 31 octobre.
- Assouplissement des ententes, nécessitant simplement l'accord des instances dirigeantes des clubs.
- Ententes pour les équipes fanions sans limite de 30 km dans la même ligue.

La prochaine IRD se déroulera le 19 mars prochain, avec trois cas à examiner. Aucun cas n'est prévu pour le Jury d'Appel.

11. Informations générales

(Ajoute ici les informations générales prévues, si nécessaire)

12. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses à aborder.

Fin du Conseil de Ligue à 20h59.

Le Président
Patrick BEAUSSART